

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUCE

N°:

COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
Chambre civile

ROLLANDE RODRIGUE domicilié et
résidant au 11365 3 iem ave St Georges Qc
G5Y 1T7

Demanderesse

c.

Banque Nationale du Canada 11485 1re
Avenue E, Saint-Georges, QC G5Y 2C7

Défenderesse

REQUETE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN RÉCLAMATION DE DENIERS

**A L'UN DES HONORABLES JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE SIEGANT DANS LE
DISTRICT DE BEAUCE, LA DEMANDERESSE EXPOSE RESPECTIVEMENT CE QUI
SUIT:**

1. La demanderesse fait affaire avec la Banque Nationale
2. La banque a abusé de la demanderesse
3. Elle a présumé une fraude alors que des documents légaux sont faits en bonne et due forme devant notaire et que je suis apte a prendre mes décisions P 1
4. la Défenderesse a gelé tous mes actifs soit a peu près 1,500,000.00
5. La défenderesse n'a pas honoré mes chèques pour payer mes impôts, nous demandons a la cour des couts directs de 8,329.73 qui sont les intérêts et pénalités.
6. La défenderesse ne m'a pas autorisé a retiré de l'argent pour aller faire mon épicerie. Nous laissons a la discrétion de la cour ce dommage et j'espère qu'il va

être très élevé, nous l'espérons le plus élevé jamais car empêcher quelqu'un de manger qui a plus de 1,500,000 en ban banque est d'un ridicule très exagéré.

7. La défenderesse a bloqué mon compte et m'a empêché de payer le ouvriers qui prennent soin de mes 3 immeubles en bloquant les chèques de mes employés, pour ce nous demandons , 1,000\$ et 50,000\$ pour mon déplacement en marchette a la banque.
8. Pour m'avoir obligé de me déplacer en marchette a la banque , engagé un chauffeur et un aide pour le déplacement plus de 12 fois fois pour avoir accès a mes fonds nous réclamons 50,000\$ par visite
9. Pour m'avoir séquestré dans son bureau pendant plus de 5h 30 m le 17 oct 2019, me faisant du chantage nous demandons le plus haut dommage jamais permis et autorisé au Québec, séquestré une femme en marchette qui ne peut se lever seule est absolument abominable sinon criminel, nous considérons qu'il n'y a aucune fierté a agir ainsi, et ce devant témoin soit mon chauffeur et devant plusieurs appels a l'aide de mon fils a la SQ, a vrai dire nous espérons au moins des dommages de 1,000,000 pour seulement cette acte. Document qui a été 5 fois rédigé par l'avocat de la banque Philippe Boucher., mais au fin pour être capable de manger et de payer mes hommes j'ai du signer de force.P-2
10. Pour m'avoir donné des conseils frauduleux (pièce sera divulgué sur demande)et m'avoir mis a risque auprès des autorités je réclame 738.484.37 ou du moins une mise en réserve.
- 11.
12. **POUR CES MOTIFS PLAISE AU TRIBUNAL:**
13. **Condamner les défendeurs à payer \$2,397,814.10**
14. **Condamner les défendeurs a payer un montant a son bon jugement des dommages pour troubles et inconvénients, dommages moraux ainsi que des dommages exemplaires que**

**nous laissons à la discrétion de la cour tel que demandé. Et
J'espère que l'abus de personne âgée va être pris de compte.**

30 AOÛT 2020 à Québec

Rollande Rodrique
demandeur
11365 3 iem ave St Georges Qc G5Y 1T7
Téléphone : (418) 228-7504
fax 418-2287504
